

Vous pouvez adresser vos dons au compte suivant :

Chèques à l'ordre du « Convoi Syndical » à adresser à Convoi Syndical, 25, rue des Enverges, 75020, Paris.

ou **RIB**

ETABLISSEMENT GUICHET N° COMPTE CLE RIB
20041 00001 2796496A020 06

IBAN – FR12 2004 1000 0127 9649 6A02 006

BIC – PSSTFRPPAR

LA BANQUE POSTALE CENTRE DE PARIS

75900 PARIS CEDEX 15

Pour toute information concernant

le collectif

“Solidarité France - Grèce pour la Santé”

ainsi que

pour le suivi de nos initiatives et

pour signer l'appel veuillez visiter notre adresse :

Site : <http://solidaritefrancogrecque.wordpress.com>

Pour nous contacter:

Email : france.grece.solidarite.sante@gmail.com

Une crise sans précédent

Nous assistons aujourd'hui dans les pays européens à une offensive d'ampleur inédite. Partout en Europe le prétexte de la crise est utilisé pour appliquer des politiques d'austérité budgétaire qui entraînent les pays concernés dans le cercle infernal de la récession.

En Grèce, nous en voyons clairement les résultats dans leur version la plus brutale. Elle n'est que la première victime d'une campagne de « sauvetage » agressif qui affecte déjà les peuples du Portugal, d'Espagne, de Chypre, et d'autres pays européens même si les formes en sont aujourd'hui atténuées.

Le taux de chômage en Grèce est passé de 9,5% à 26,8% entre 2009 et 2012 (estimations officielles). Seuls 13% des chômeurs perçoivent une allocation, entre 180€ et 468€ sur 5 à 12 mois.

La pauvreté en Grèce a évolué vers un niveau qui la rend aujourd'hui championne d'Europe. La population sous le seuil de pauvreté est passée de 21% en 2005, à 24,8% en 2010, alors que le seuil de pauvreté est passé de 7200€/an à 5900€. La situation des ménages grecs a été encore impactée par la hausse des charges fixes. Selon une étude de la Centrale des travailleurs indépendants (GSEVEE) le pourcentage des ménages dans l'incapacité de subvenir aux besoins minimaux serait passé à 20% en 2012, contre 8,87% de moyenne de l'UE.

Les catégories les plus durement touchées sont les sans-papiers (8,4% de la population en Grèce) ainsi que les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les chômeurs et les familles monoparentales. Les inégalités se sont creusées avec les 20% plus riches de la population disposant de 6 fois le revenu des 20% plus pauvres. ♦

L'impact sanitaire

Les causes : Le deuxième accord pour le « plan de sauvetage » de la Grèce (2e mémorandum, juillet 2011, imposé par la troïka du FMI-BCE-UE) inscrit dans son programme le maintien des dépenses publiques de santé en Grèce sous le seuil de 6% du PIB alors que la moyenne européenne est de 7,3% (France 9,2%). Des interventions similaires ont

L'essentiel de ce programme est la

restriction de la couverture sanitaire et du nombre de ses bénéficiaires, appliquée avec une brutalité qui en accentue les effets désastreux.

Selon l'Ecole Nationale grecque de Santé Publique, une baisse supérieure à 5% des dépenses publiques de santé pouvait entraîner **des risques sanitaires majeurs**, prévision confirmée par les conséquences constatées.

Le chômage massif, la pauvreté croissante et les coupes sèches dans les dépenses sanitaires créent les conditions d'une augmentation massive de la morbidité et de la demande de soins publiques alors que le gouvernement ampute le système public des moyens pour y répondre. De nombreux hôpitaux, départements d'hôpital et unités de soins sont sous la menace d'une fermeture autoritaire. Le résultat est la paralysie du système public et des listes d'attentes qui dépassent les trois mois pour les consultations et tous les actes médicaux.

L'incurie sociale (ou l'agressivité de classe) du gouvernement actuel est telle que les responsables identifient non pas un problème de manque de moyens mais un problème de dépenses excessives (!). Le ministre actuel de la santé, issu de l'extrême droite fascisante, applique une nouvelle baisse des dépenses hospitalières de 30%, après une première baisse déjà opérée de plus de 25% depuis l'application des mémorandums.

Une part des dépenses de santé est transférée vers les usagers : paiement à l'acte des consultations dans les structures publiques, nouveaux forfaits hospitaliers à charge des patients, déremboursement total de 70% du nombre de spécialités pharmaceutiques. La visée de ces mesures est surtout d'inciter au re-

noncement aux soins.

Mais l'aspect le plus poignant de la crise sanitaire grecque, qui lui confère la caractéristique de catastrophe humanitaire, est **l'exclusion des soins** de toute personne non assurée. Selon les médecins intervenants sur le terrain, cette partie de la population avoisinerait les 40%. Il s'agit de chômeurs de plus d'un an, de travailleurs indépendants n'ayant pas les moyens de payer leur caisse d'assurance, de petits entrepreneurs en faillite, de travailleurs non déclarés, de personnes en situation irrégulière et des familles de toutes ces personnes.

Mais même parmi les personnes assurées, nombreuses sont celles dans l'incapacité de payer leur part de frais médicaux ou pharmaceutiques à cause de la contraction dramatique de leur revenu disponible. Cela concerne surtout des personnes atteintes de maladies chroniques ou nécessitant des traitements onéreux.

Les effets : L'effet de ces mesures est l'effondrement de la prévention sanitaire secondaire et tertiaire.

La prévention primaire est cependant également visée : les campagnes de vaccination obligatoire sont ralenties ou suspendues et les campagnes de **désinsectisation** sont arrêtées.

Le taux d'infections nosocomiales en Grèce a augmenté, atteignant 2.800 décès dans une seule année, le nombre de cas de séropositivité au sida a augmenté de 1250%. On observe une réapparition en Grèce du paludisme, 40 ans après son éradication, ainsi qu'une augmentation de la fréquence de la tuberculose.

La restriction dramatique de l'accès aux soins a favorisé l'aggravation des pathologies médicales, traitées auparavant à des stades précoces,

aggravant les souffrances, induisant des infirmités, des décès, augmentant aussi le coût des soins. ♦

Morbidité associée au stress psychosocial

Des maladies sont directement associées à la crise sociale en Grèce. Les médecins grecs constatent une augmentation des pathologies cardiovasculaires. Faute de statistiques fiables, par la comparaison avec des situations analogues (crash boursier de 1929, Argentine, effondrement de l'Union Soviétique) on déduit l'hypothèse d'une augmentation de 20% de la morbidité et de la mortalité cardiovasculaire.

Il en est de même du diabète et des maladies nutritionnelles. Les troubles dépressifs ont augmenté en Grèce pendant la période d'application des politiques d'austérité. Selon les données des suicides et des tentatives de suicide cumulées de la Police grecque (recueillies de janvier 2009 à août 2012 et projetées sur toute la période à ce jour) leur nombre serait multiplié par trois. Des enquêtes téléphoniques et les témoignages des soignants confirment une très nette augmentation des dépressions.

En Grèce près de 15% des besoins de santé restent sans réponse, la Grèce étant ainsi placée en tête du peloton des pays de l'Union européenne les plus défavorisés en matière d'accès aux soins, avec derrière elle l'Italie, la Pologne et le Portugal. Dans tous ces pays l'accès aux soins accentue les inégalités entre les riches et les pauvres, les citadins et les gens de la campagne.

La fragmentation géographique

